

**DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE NÉGOCE ET/OU COURTAGE DE DÉCHETS**

(Articles R. 541-49 à R. 541-61 du code de l'environnement - Arrêté ministériel du 9 septembre 1998)

Nom et prénom(s) du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant :

.....

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise :

Forme juridique :

Adresse du siège social (qui doit se trouver dans la Somme) :

.....

Numéros de téléphone :

Numéro de SIRET :

- *joindre un extrait original d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés (K-Bis) ou au répertoire des métiers datant de moins de trois mois*

NATURE DE L'ACTIVITÉ :

Négoce

Courtage

NATURE DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE :

déchets dangereux

déchets non dangereux

NOM ET COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'INCIDENT :

Nom et prénom(s) :

Numéro de téléphone :

Je m'engage à :

- orienter les déchets vers des entreprises de transport par route de déchets déclarées ou autorisées au titre des articles R. 541-49 à R. 541-61 relatifs à la collecte, au transport, au négoce et au courtage de déchets du code de l'environnement ;
- traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement (articles L. 511-1 et suivants).

Date :

Signature :

Le dossier de déclaration sera adressé :
à la préfecture de la Somme
Service de Coordination des Politiques Interministérielles - Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique
par courrier : 51 rue de la République – CS 42001 - 80020 AMIENS CEDEX 9
ou courriel : pref-environnement@somme.gouv.fr